

Mairie de VILLARS

📖 COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 02 JUILLET 2021

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Présents : Mrs AUZEMERY, BRAMAUD- GRATTAU, FAYE, REYNIER, BOUNY
Mmes REYTIER, LABAURIE

Absents : Mr BOUCHAUD (donne pouvoir à Mr BRAMAUD-GRATTAU), Mr BOYER (donne pouvoir à Mr REYNIER),
Mr CHAPEAU (donne pouvoir à Mr AUZEMERY), Mr CHANTEREAU (donne pouvoir à Mr FAYE)

Secrétaire de séance : Mme LABAURIE Aurélie

0 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 04 JUIN 2021

Adopté par 10 voix pour et une abstention faite par Monsieur BOUNY Stéphane absent lors du conseil du 04 juin 2021.

1 - DÉCISION MODIFICATIVE DÉLIBÉRATION N°2021/38

Transférer des fonds du budget fonctionnement au budget investissement pour l'achat de petits matériels (perceuse électrique, urne, ...)

- 1000 euros du budget fonctionnement à la rubrique 6238

Augmentation du budget investissement à la rubrique 2158 +1000 euros

Adopté à l'unanimité.

2 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA COM-COM DRONNE ET BELLE DÉLIBÉRATION N° 2021/39

- Transfert du siège de la communauté de communes de Champagnac à Brantôme

- Au niveau des compétences, seule la compétence relative aux MSAP (maisons de services au public) est retirée de la compétence communautaire.

- La modification statutaire vise à sécuriser juridiquement ses statuts sans modifier le fonctionnement de la structure.

Adopté par 4 voix pour et 7 abstentions.

3 - VENTE DE LIVRETS VILLARS (FIXATION DES PRIX POUR LA RÉGIE) DÉLIBÉRATION N° 2021/40

Le prix de vente à l'office du tourisme est fixé à 3,50 euros.

Le prix de vente aux particuliers est fixé à 5 euros.

Adopté à l'unanimité.

4 - DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS COMMUNALES DÉLIBÉRATION N° 2021/41

A.R.A.C : 400 euros / FESTIVILLARS : 400 euros / Comité des fêtes : 600 euros

Adopté à l'unanimité.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- Avenir de la boulangerie : recherche de solutions

- Conseil d'école :

- Rentrée scolaire 2021/2022 : prévision 57 élèves

- Équipement école demandé (étagères et climatisation) : proposition de création de casquette avant toit pour masquer le soleil et étude pour clim.

- Journée citoyenne : nettoyage des lavoirs et prévision d'une randonnée.
- Emplacement relais antenne mobiles : prévision d'emplacement sur la parcelle communale A 365 situé au Lumeyrat.

- Don association les « Amis de Boschaud » : la présidente a remis au Maire les écrits approuvant la dissolution de l'association et le reversement intégral des fonds à la commune afin d'aider au financement du terrain multisport (8865.40 euros).
- Cantine Bio : la communauté Dronne et Belle souhaiteraient rencontrer les élus de notre municipalité gérant la cantine scolaire Bio. Celle-ci souhaite bénéficier de notre expérience.

6 - MOTION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Adopté à l'unanimité.

Séance levée à 22h45